



LE SOLITAIRE (2011 – 2012)

Le « Solitaire » est une ligue officielle qui se déroule en individuel avec handicap ; elle est réservée aux licencié(e)s Swiss Bowling & SGB.

Le « Solitaire » se dispute les samedis matin à 10h00 dans les centres de bowling de Meyrin et de Thônex.
Les boules d'essai débutent à 9h45.

La compétition se déroule sur 10 tours (voir calendrier).
Elle a lieu pour autant que le nombre d'inscrits soit de 8 personnes au moins ; le délai d'inscription est fixé au mercredi précédent la ligue (voir calendrier).

En cas d'annulation, les personnes inscrites seront averties par le responsable de la ligue.

Chaque personne est libre de prendre part au nombre de manches qu'elle désire.

Il est nécessaire de s'inscrire pour chaque manche.

Le nombre limite de participants est de 24, la priorité étant accordée aux personnes qui se sont inscrites en premier.

Le(la) licencié(e) inscrit(e) qui ne se présente pas le samedi matin devra verser le montant de l'inscription à la SGB, à moins que son absence ne soit justifiée par une cause majeure.

Le handicap attribué est celui figurant sur la liste officielle établie par Swiss Bowling.

Pour tout joueur ou toute joueuse n'ayant pas de moyenne officielle, le handicap sera déterminé comme suit :

- sur les 4 premières parties lors de sa 1^{ère} participation au « Solitaire » ;
- sur les 6 parties de sa 1^{ère} manche lors de sa 2^e participation ;
- sur les 12 parties de ses 2 manches précédentes lors de sa 3^e participation ;
- sur les 18 parties de ses 3 manches précédentes pour le reste de cette compétition et ce, jusqu'à la parution de la nouvelle liste officielle de Swiss Bowling.

Le nombre de parties est de 6 (2 série de 3 parties, avec changement de pistes).

Les pistes sont tirées au sort au début de chaque manche.

La tenue de bowling est obligatoire (pas de t-shirt).

Les interdictions concernant la consommation de boissons alcoolisées, l'usage de talc et celui de produits liquides pour nettoyer les boules sont de rigueur.

La finance d'inscription est de 40.-. Sur ce montant, Frs 16.- sont versés pour les différentes planches de prix.

A chaque tour, les meilleurs sont primés (selon annexe 1). La distribution des prix a lieu au terme des 6 parties.

En outre, des points sont attribués à chaque tour en fonction du classement (voir annexe 2). Le cumul des points au terme des 10 manches donne lieu à un classement final et à une distribution de prix pour les meilleurs (voir annexe 1).

Tout point non prévu est tranché en première instance par la/le responsable du « Solitaire » ; en cas de litige persistant, le cas sera porté devant le comité de la SGB.

Modalités d'inscription

- par téléphone auprès de : Iris Karakash 079 / 680.26.60
- par email à : iris.karakash@bbox.fr
- par internet : <http://www.sgbbowling.org>

Juillet 2011

La responsable du « Solitaire »,
Iris Karakash

**LE SOLITAIRE (2011 - 2012)****Planche de prix par tour**

Rang	8 à 10	11 à 14	15 à 18	19 à 22	23 & 24
1er	Sfr. 40.-	Sfr. 50.-	Sfr. 60.-	Sfr. 70.-	Sfr. 80.-
2ème	Sfr. 25.-	Sfr. 35.-	Sfr. 45.-	Sfr. 55.-	Sfr. 60.-
3ème	Sfr. 20.-	Sfr. 25.-	Sfr. 30.-	Sfr. 35.-	Sfr. 40.-
4ème	Sfr. 10.-	Sfr. 20.-	Sfr. 25.-	Sfr. 30.-	Sfr. 35.-
5ème		Sfr. 10.-	Sfr. 20.-	Sfr. 25.-	Sfr. 30.-
6ème			Sfr. 10.-	Sfr. 20.-	Sfr. 20.-
7ème				Sfr. 10.-	Sfr. 15.-
8ème					Sfr. 10.-

Classement final aux points

Rang	160 participants	200 participants	264 participants
1er	Sfr. 130.-	Sfr. 150.-	Sfr. 200.-
2ème	Sfr. 110.-	Sfr. 130.-	Sfr. 170.-
3ème	Sfr. 90.-	Sfr. 110.-	Sfr. 140.-
4ème	Sfr. 80.-	Sfr. 90.-	Sfr. 120.-
5ème	Sfr. 70.-	Sfr. 70.-	Sfr. 100.-
6ème	Sfr. 60.-	Sfr. 60.-	Sfr. 80.-
7ème		Sfr. 50.-	Sfr. 70.-
8ème		Sfr. 40.-	Sfr. 70.-

Remarque : les montants ci-dessus sont donnés à titre indicatif. La planche de prix finale sera adaptée en fonction du nombre total effectif de participants. Le décompte sera dûment affiché.



LE SOLITAIRE (2011 - 2012)

Tableau des points attribués à chaque tour

Rang	Points	Rang	Points
1^{er}	30	13^{ème}	8
2^{ème}	25	14^{ème}	7
3^{ème}	22	15^{ème}	6
4^{ème}	20	16^{ème}	5
5^{ème}	18	17^{ème}	4
6^{ème}	16	18^{ème}	3
7^{ème}	14	19^{ème}	2
8^{ème}	13	20^{ème}	1
9^{ème}	12	21^{ème}	1
10^{ème}	11	22^{ème}	1
11^{ème}	10	23^{ème}	1
12^{ème}	9	24^{ème}	1